

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 18/09/2024 - B2024/012971 - 2021 B 02190 - 905 038 345 - 2F
INVESTISSEMENT



Désignation de l'entreprise : SAS 2F INVESTISSEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 20 TRoute DE BELLEGARDE 42330 SAINT-GALMIER		Durée de l'exercice précédent * 14					
Numéro SIRET * 9 0 5 0 3 8 3 4 5 0 0 0 1 3			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N, clos le. 31122023	N-1 31122022				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA					
		Frais d'établissement * AB					
		Frais de développement* CX					
		Concessions, brevets et droits similaires AF					
		Fonds commercial (1) AH					
		Autres immobilisations incorporelles AJ					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL					
		Terrains AN					
		Constructions AP					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR					
		Autres immobilisations corporelles AT					
		Immobilisations en cours AV					
		Avances et acomptes AX					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (G)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
			Autres participations CU	30 000	10 000	20 000	30 000
			Créances rattachées à des participations BB				92 042
Autres titres immobilisés BD							
Prêts BF							
Autres immobilisations financières * BH							
TOTAL (II) BJ		30 000	10 000	20 000	122 042		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL					
		En cours de production de biens BN					
		En cours de production de services BP					
		Produits intermédiaires et finis BR					
		Marchandises BT					
	Avances et acomptes versés sur commandes BV						
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) * BX	168 000		168 000	24 000	
		Autres créances (3) BZ	1 795		1 795	830	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD					
Disponibilités CF		139 808		139 808	14 244		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH						
	TOTAL (III) CJ	309 603		309 603	39 074		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI) CN						
TOTAL GENERAL (I à VI) CC		339 603	10 000	329 603	161 117		
Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 2F INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	538	
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	139 380	140 638
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	141 018	141 638
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	24 582	3 602
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	120 000	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 801	3 240
	Dettes fiscales et sociales	DY	38 202	12 636
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	188 585	19 478
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	329 603	161 117
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	68 585	19 478	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : SAS 2F INVESTISSEMENT					Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	120 000	20 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	120 000	20 000	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	3 123	521	
	Autres produits (1) (11)			FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	123 123	20 521
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		
	Variation de stock (marchandises) *				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	5 354	4 196
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	769	120
	Salaires et traitements *				FY	68 300	10 550
	Charges sociales (10)				FZ	25 899	3 876
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS	GA			
				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)				GE	22	2
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	100 344	18 744	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	22 779	1 776	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	131 000	140 180
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)				GP	131 000	140 180	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	10 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU	10 000		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	121 000	140 180	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	143 779	141 956	

Désignation de l'entreprise SAS 2F INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 399 1 318
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	254 123 160 701
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	114 743 20 062
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	139 380 140 638
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 123 521
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **329 603** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **254 123** euros et un total **charges** de **114 743** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **139 380** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

2F INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 Ter route de Bellegarde, 42330 ST GALMIER
905 038 345 RCS ST ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à la somme de 139 379,92 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	139 379,92 euros
------------------------	------------------

Aux associés à titre de dividendes, la somme de	60 000,00 euros
Soit un dividende de 60 € par action	

Au compte "autres réserves", la somme de	79 379,92 euros
--	-----------------

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

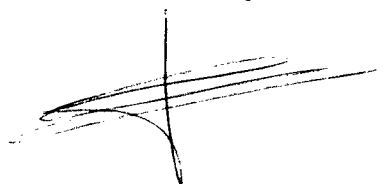
Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	140 000 €		NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CERTIFIÉ CONFORME

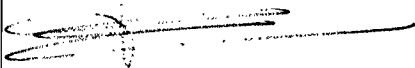

La Présidente
Aurélié FOULQUIER



2F INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 Ter route de Bellegarde
42330 ST GALMIER
905 038 345 RCS ST ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE du 27 JUN 2024

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	Mme FOULQUIER Aurélie 20 Ter Route de Bellegarde, 42330 ST GALMIER	500	500	
2	M. FOULQUIER Eric 20 Ter Route de Bellegarde, 42330 ST GALMIER	500	500	
	Totaux	1 000	1 000	

Nombre d'associés : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés *..//..* pouvoirs, arrêtée à *..2..* associés présents ou représentés possédant ensemble *..1.000..* droits sociaux

Le président

